



D.E.A.E.S

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN ALTERNANCE

*DIPLOME D'ETAT
D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF
ET SOCIAL*

Titre de niveau 3

(Décret n° 2021-1133 et

*Arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat
d'accompagnant éducatif et social*

Ministère chargé de la solidarité)

RNCP : 36004

FORMACODE 44028



<https://www.trajetsdom-martinique.com>



L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap.

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure ou dans le cadre scolaire et social.

A l'issue de cette formation, le stagiaire maîtrisera l'intervention sociale au quotidien, visant à compenser les conséquences d'un handicap, de la maladie, de l'âge, afin de permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etablir une relation attentive et bienveillante de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales)
- Accompagner la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix.
- Participer à l'entretien du cadre de vie de la personne que ce soit à son domicile ou en établissement
- Soutenir et favoriser la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe qu'elle soit verbale ou non verbale.
- Participer au bien-être physique et psychologique de la personne dans les différentes étapes de sa vie, de l'enfance à la fin de vie.
- Contribuer à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation de lien social.
- Prendre en compte et communiquer avec les familles et les aidants
- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement Acquérir les compétences professionnelles pour exercer dans le domaine de l'accompagnement.

PROFIL DES APPRENANTS ET PRÉ-REQUIS

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation et de lui permettre d'accéder au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social.

PROFIL DES APPRENANTS	Toute personne ayant ou non de l'expérience dans l'accompagnement de personnes et souhaitant obtenir une qualification de niveau 3.
PRÉ-REQUIS	Aucun diplôme n'est exigé pour suivre cette formation. - Les candidats, âgés de 18 ans minimum à l'entrée en formation, devront avoir satisfait à l'entretien d'admission organisé par le centre ayant pour but d'apprécier leurs aptitudes à suivre la formation et leur motivation pour la profession. - Avoir moins de 30 ans lors de la signature du contrat d'apprentissage. - Pas de limite d'âge pour le contrat de professionnalisation.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation en alternance se découpe de la manière suivante : 595 heures de formation en centre + 700 heures minimum en alternance + 140 heures en stage qualifiant hors alternance. La formation s'étale sur 12 à 15 mois environ. Les contenus sont dispensés par des formateurs et des professionnels en exercice.

FORMATION THEORIQUE

BLOCS	CONTENU	DUREE
BLOC 1	Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne	112 H
BLOC 2	Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.	91 H
BLOC 3	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	105 H
BLOC 4	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	147 H
BLOC 5	Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter des informations liées à l'accompagnement de la personne	91 H

+ 21 H consacrées à l'attestation de formation aux gestes et premiers secours (AFGSU)

FORMATION PRATIQUE

595 heures de formation en centre + 140 heures en stage qualifiant hors alternance. La formation s'étale sur 12 à 15 mois environ.

METHODE PEDAGOGIQUE

Notre démarche s'appuie sur une réflexion collective à partir de situations vécues par les professionnels, complétée par des apports théoriques et étude de cas.

- Des réflexions ou des analyses de situations concrètes, précédées ou suivies d'un apport de connaissances,
- L'analyse des observations mentionnées par les participants,
- Des propositions réalistes et pragmatiques aux situations soulevées, favoriseront le transfert des acquis en situation de travail durant les périodes d'intersessions et à l'issue de la formation.

EQUIPE PEDAGOGIQUE	SUIVI DE L'EXECUTION ET EVALUATION DES RESULTATS	RESSOURCES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES
Notre équipe pédagogique se compose de formateurs expérimentés.	• Feuilles de présence. • Questions orales ou écrites (QCM). • Mises en situation. • Formulaires d'évaluation de la formation.	• Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques. • Etude de cas concrets. • Quizz en salle. • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

MODALITES ET ORGANISATION

Durée : 1435 H. (dont 595 H en centre, 700 H en entreprise et 140 H en stage qualifiant hors alternance)

■ JOURS - HORAIRES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

■ LIEU DE FORMATION

TRAJETS-DOM • 10 rue Jeanne LERO • Place d'Armes • 97232 LE LAMENTIN.

■ EFFECTIF

8 minimum • 15 maximum.

■ ORGANISATION

En continu.

■ MODALITES DE LA FORMATION

Cours collectifs en présentiel.

■ MODALITES DE SELECTION : Aucun diplôme n'est exigé pour suivre cette formation.

Conditions 1 : Avoir 18 ans dans l'année de la rentrée scolaire.

Conditions 2 : Réussir les tests de sélection : L'épreuve est composée d'un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Toutefois, sont admis de droit en formation les candidats titulaires des diplômes suivants : DEAES (version 2016), DEAVS, DEAMP, DEAF, DEAS, DEAP, TP ADVF, TP ASMS, BEP CSS, BAPA SSP, CAP Petite Enfance, CAP AEPE, CAP ATMFC, MC AD, BAPAAAT, BEP ASSP, CP JEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne, CAPA Service en milieu rural ou Services aux personnes, TP ADVD.

Une fois l'accès à la formation validé, nous vous accompagnons pour trouver votre entreprise d'accueil.

■ MODALITES D'INSCRIPTION

Le candidat dépose un dossier d'inscription à la sélection comportant :

- Une lettre de motivation ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité ;
- La photocopie de chacun des diplômes ou autres documents justifiant une dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité
- Une déclaration sur l'honneur attestant de n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES (article L. 227-10 du CASF et L. 133-6 du CASF).

TRAJETS-DOM • 10 rue Jeanne LERO • 97232 LE LAMENTIN

Mis à jour le 21/01/26 SIRET n° 48800645300036 • APE : 8559A • NDA 9797014197

www.trajetsdom-martinique.com



ACCESSIBILITE

L'accessibilité est garantie pour le public en situation de handicap.

À la suite de l'inscription, les solutions adaptées et les aménagements nécessaires à chaque situation de handicap seront mis en œuvre :

- Adaptation de la disposition des tables en salle de formation,
- Adaptation du support de cours pour des personnes ayant une déficience visuelle,
- Aménagements à prévoir avec le formateur...

Référente Handicap :

Tel : 0596 71 16 24 / 0696 50 40 39

Adresse mail : polentreprise-trajetdom@orange.fr

MODALITES D'EVALUATION

Chaque domaine de formation est validé quand la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.

La validation des cinq domaines permet l'obtention du DEAES.

Chaque candidat dispose de 5 ans pour obtenir le diplôme dans sa totalité.

- Le DC1 est validé par une épreuve écrite (2h) organisée par la DREETS en centre de formation (coefficient 2) et une épreuve orale (coefficient 1) à partir d'un document écrit.
- Le DC2 est validé par une épreuve orale à partir d'un cas pratique tiré au sort.
- Le DC3 est validé par une épreuve orale présentant un projet d'animation à partir d'une situation de stage.
- Le DC4 est validé par une épreuve orale à partir d'un document écrit présentant un projet individualisé à partir d'une situation vécue en stage.
- Le DC5 est validé par une épreuve écrite (1h30) portant sur les modalités de transmission et de communication. Situation proposée par le centre de formation.
- Les stages donnent lieu à une évaluation des différentes compétences à acquérir.

Possibilité de valider la formation par bloc de compétence – durée de validité : 5 ans.

DEBOUCHES

Le **Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)** offre de nombreux **débouchés**, à domicile, en établissement spécialisé ou en milieu scolaire.

Le **DEAES** est une porte d'entrée vers de nombreux métiers du **secteur médico-social**, avec des possibilités d'évolution pour ceux qui souhaitent se spécialiser ou accéder à des postes mieux rémunérés.

Avec l'expérience, il est possible de compléter sa formation pour se diriger vers le **soin et l'accompagnement médicalisé**. Des passerelles existent vers le **Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS)**, une formation complémentaire rapide qui permet d'intégrer des établissements de santé.

Pour ceux qui souhaitent travailler auprès des jeunes enfants, le **Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)** est une option pertinente. Il existe aussi des spécialisations comme **l'Assistant de Soins en Gériatrie**, un rôle clé dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.

Le **DEAES** donne également accès à certains **concours de la fonction publique territoriale et hospitalière**, ouvrant la voie à des carrières plus stables. Avec un complément de formation, il est possible de devenir **aide-soignant** ou d'évoluer vers des postes comme **éducateur spécialisé ou moniteur-éducateur**. Les titulaires du DEAES peuvent aussi postuler à des **postes administratifs de catégorie B** dans le secteur médico-social, notamment au sein des collectivités territoriales

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Ce montant est entièrement pris en charge par votre entreprise d'accueil dans le cadre du contrat d'apprentissage.

La rémunération d'un salarié en apprentissage est calculée en pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge du candidat et de la durée du contrat.

La rémunération d'un salarié en contrat de professionnalisation est calculée en pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge du candidat et de son niveau d'études.

Vous recevez une rémunération proportionnelle à votre présence pour les heures de formation et les heures travaillées pour l'employeur en dehors des cours, sur la base du SMIC.

CONTACTS

Responsable pédagogique : NADINE VENTURA

Tel : 0596 71 86 82

Adresse mail : trajetdom972@orange.fr

Chargée relation entreprise et apprenant : STEPHANIE FANCHINE DEBORAH

Tel : 0596 71 16 24 / 0696 50 04 39

Adresse mail : polentreprise-trajetdom@orange.fr

Référent handicap : STEPHANIE FANCHINE DEBORAH

Tel : 0596 71 16 24 / 0696 50 04 39

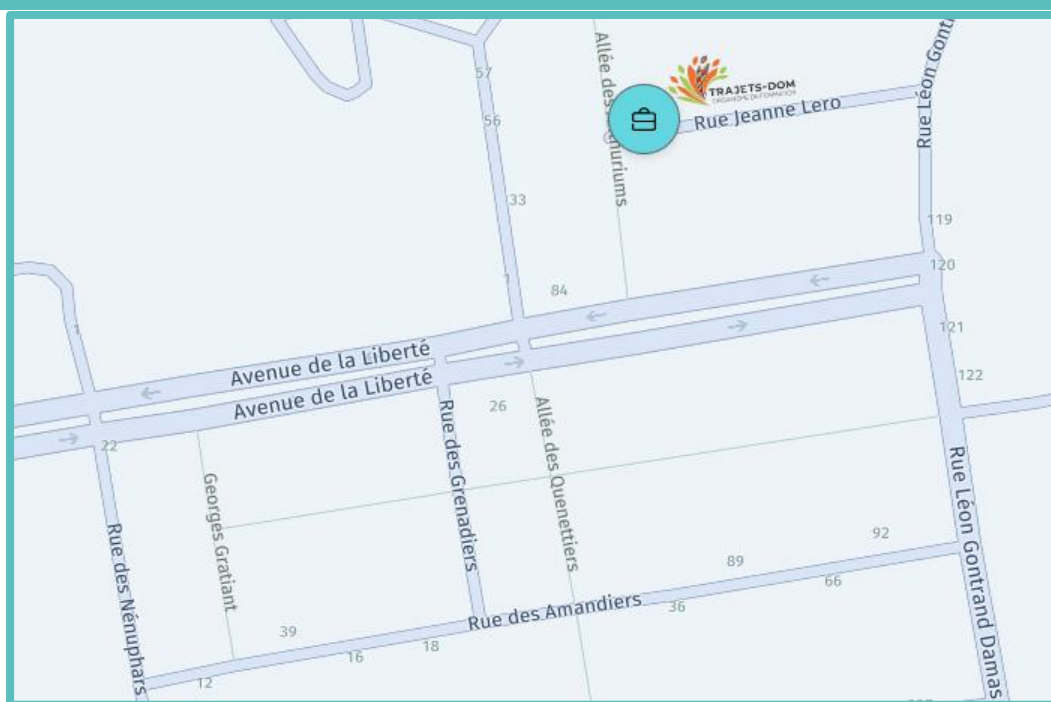
Adresse mail : polentreprise-trajetdom@orange.fr

Référent mobilité : NADINE VENTURA

Tel : 0596 71 86 82

Adresse mail : trajetdom972@orange.fr

OÙ NOUS TROUVER ?



TRAJETS-DOM • 10 rue Jeanne LERO • 97232 LE LAMENTIN

Mis à jour le 21/01/26 SIRET n° 48800645300036 • APE : 8559A • NDA 9797014197

www.trajetsdom-martinique.com

